

# Méthodologie d'évaluation

## Identitovigilance

### Contexte et définition

La gestion des doublons dans l'annuaire des patients du DCC est un sujet qui est présent dans le quotidien des utilisateurs. Il est estimé que le taux de doublons d'identité dans les systèmes d'information en santé est proche de 5%. De ce fait, le présent indicateur propose de suivre l'évolution de la part que représentent ces doublons dans l'annuaire du DCC pour vérifier l'impact des mesures de prévention mises en place.

Patient en double (ou doublon) : enregistrement d'un même patient sous plusieurs identités numériques différentes dans le DCC, ce qui signifie qu'il existe au moins deux dossiers différents pour un même patient dans l'annuaire patient du DCC.

File active : nombre total de patients inscrit dans le DCC depuis sa mise en service (2014).

### Objectif, indicateur, cible

Objectif : vérifier l'impact des actions de préventions mises en place dans les structures utilisatrices du DCC par le suivi du taux de doublon régional.

Indicateur : taux de doublon régional de flux (calculé sur la file active)

Cible : maintien d'un taux régional  $\leq$  à 5%

### Périmètre et modalité d'échantillonnage

#### Critères d'inclusion

La totalité des dossiers patients présents dans l'annuaire des patients du DCC.

Le nombre de doublons est calculé sur la base de 5 critères d'identification : le nom de naissance, le nom d'usage, le prénom, la date de naissance et le sexe.

#### Echantillonnage

Exhaustivité

| Titre                          | Version | Date       | Rédaction | Validation |
|--------------------------------|---------|------------|-----------|------------|
| Evaluation : identitovigilance | 2       | 15/02/2024 | DSRC      | 3C         |

## Période d'évaluation

Instantané (appelé instant T)

## Méthodologie

### Modalité d'évaluation de l'indicateur

L'évaluation est réalisée par le biais d'une extraction dans le DCC :

- Du nombre de nombre de doublons répertoriés (numérateur)
- De la file active dans le DCC (dénominateur)

Le calcul du taux de doublons de flux s'effectue de la manière suivante : nombre de doublons/file active.

### Modalité d'atteinte du critère

Le critère d'évaluation est considéré comme validé si le taux calculé reste  $\leq 5\%$ .

### Périodicité et modalité de suivi

L'indicateur est calculé tous les mois et restitué sous forme d'un graphique pour suivre la tendance. Le nombre de doublons sera également inclus dans ce suivi.

### Méthode

- Dans Pentaho, dans le répertoire RRC/Synthèse ouvrir l'indicateur « patients doublons » et noter le nombre de doublons dans le DCC.
- Dans Pentaho, dans le répertoire RRC/Synthèse ouvrir l'indicateur « file active ». Appliquer la période du 01/01/2014 au jour de l'extraction. Noter le nombre total en région.
- Calculer le taux régional de doublon à partir de ces deux valeurs.

## Limites de l'évaluation

La méthodologie choisie ne permet d'avoir accès à un historique car c'est une photographie du nombre de doublon et de la file active dans le DCC à un instant T.

Les doublons répertoriés par le DCC sont des doublons suggérés par l'application après identification de plusieurs patients ayant le même nom de naissance, nom d'usage, prénom, date de naissance et sexe, ce qui signifie que les homonymes nés le même jour sont également identifiés comme doublon. Toutefois cette situation reste exceptionnelle et n'a pas d'impact significatif sur le taux final.

| Titre                          | Version | Date       | Rédaction | Validation |
|--------------------------------|---------|------------|-----------|------------|
| Evaluation : identitovigilance | 2       | 15/02/2024 | DSRC      | 3C         |

## Textes de référence

- [1] [Référentiel National d'IdentitoVigilance \(RNIV 02\) en établissements de santé, DGOS, Juin 2022](#)
- [2] [FICHE PRATIQUE - Identito-vigilance : bonnes pratiques, Normandi-e santé, Janvier 2023](#)

| Historique des modifications |            |                                                                                |
|------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Version                      | Date       | Modification apportée                                                          |
| 2                            | 15/02/2024 | Modification de la partie « critères d'inclusion » et de la partie « méthode » |
| 1                            | 12/09/2023 | Création                                                                       |

| Titre                          | Version | Date       | Rédaction | Validation |
|--------------------------------|---------|------------|-----------|------------|
| Evaluation : identitovigilance | 2       | 15/02/2024 | DSRC      | 3C         |